

*Introduction*

**Du pôle aux réseaux :  
introduction à l'histoire de la construction  
d'un « système » breton d'enseignement supérieur  
et de recherche depuis 1945**

*Marcel ANDRÉ, Matthieu LEPRINCE et André LESPAGNOL*

### Genèse d'un projet de recherche

La Bretagne a connu dans la seconde moitié du xx<sup>e</sup> siècle une profonde mutation économique, sociale, culturelle, faisant passer en quelques décennies la « province attardée<sup>1</sup> » qu'elle était encore au sortir de la Seconde Guerre mondiale au rang des régions françaises les plus dynamiques à l'aube du xxi<sup>e</sup> siècle. Les principaux aspects – et facteurs – de cette mutation spectaculaire ont été largement explorés ces dernières décennies par les chercheurs en sciences sociales<sup>2</sup>, de son « modèle agricole » (et de ses limites) jusqu'à son « excellence scolaire » qui a généré une véritable révolution éducative, amenant la Bretagne, longtemps située du mauvais côté de la fameuse ligne Saint-Malo-Genève de l'alphabétisation, jusqu'aux premiers rangs des palmarès nationaux pour les taux de réussite au bac, et surtout les taux d'accès de la classe d'âge au niveau bac, avec leurs conséquences en termes de poursuite d'études.

---

1. Expression d'Armand Frémont, lui-même citant Maurice Le Lannou et André Meynier, dans son portrait de la Bretagne paru dans *Portrait de la France. Tome 1*, Paris, Flammarion, coll. « Champs essais », 2011, 567 p.

2. Voir notamment :

- PHILIPPONNEAU M., *Debout Bretagne!*, Saint-Brieuc, Presses universitaires de Bretagne, 1970, 530 p.
- PHILIPPONNEAU M., *Le modèle industriel breton, 1950-2000*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 1993, 419 p.
- CANEVET C., *Le modèle agricole breton : histoire et géographie d'une révolution agroalimentaire*, thèse d'État, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 1992, 397 p.
- MORVAN Y., *Demain la Bretagne*, Rennes, Apogée, 1997, 224 p.
- POULIQUEN B., *Construire l'excellence scolaire. L'exemple de la Bretagne*, Rennes, Canope CRDP 35, 2010, 174 p.
- SAINCLIVIER J., *La Bretagne de 1939 à nos jours*, Rennes, éditions Ouest-France, 1989, 480 p.

Or, paradoxalement, malgré quelques travaux<sup>3</sup>, l'analyse globale de ce « dernier étage » de la révolution éducative que représente le développement d'un système d'enseignement supérieur et de recherche (ESR), situant vers 2005 la Bretagne au 5<sup>e</sup> rang national des « régions de la connaissance », n'a pas encore été effectuée. Cela peut paraître étonnant à l'heure de l'entrée dans l'« économie de la connaissance », prônée depuis 2000 par la « stratégie de Lisbonne » de l'Union européenne, alors que cette question du développement des systèmes d'ESR – et leurs déclinaisons régionales – est devenue, en France comme en Europe, depuis quinze ans, un domaine de recherche en émergence pour les chercheurs en sciences sociales : en attestent la multiplication de travaux pionniers sur Toulouse ou Nancy, Grenoble ou Lyon et désormais l'Île-de-France, la constitution du réseau RESUP ainsi que la floraison des colloques sur divers aspects de cette thématique<sup>4</sup>.

C'est d'ailleurs dans le sillage d'un colloque organisé à Nantes en février 2011 par les MSH de Nantes (Ange Guépin) et de Bretagne sur la thématique « Université et territoires<sup>5</sup> » qu'est née l'idée d'un projet de recherche collective pluridisciplinaire portant sur la construction du système d'ESR en Bretagne à l'époque contemporaine (HESRIB-Histoire de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation en Bretagne). Ce projet s'inscrivait dans un cadre chronologique allant depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale jusqu'au « temps présent » (2015), marqué par les derniers épisodes d'une structuration difficile (notamment l'échec du projet de fusion des deux universités rennaises), et dans un périmètre géographique, entre Bretagne et Grand Ouest, oscillant entre le périmètre initial d'une académie de Rennes couvrant jusqu'en 1962 sept départements (dont la Mayenne et le Maine-et-Loire) et le « noyau dur » d'une Bretagne « administrative » à quatre départements, qui constitue le cœur de l'analyse, pour retrouver *in fine* un espace inter-régional « Bretagne-Loire » choisi par la récente COMUE UBL.

3. Citons à titre indicatif (cf. *infra* bibliographie globale) :

- CHAMPAUD C. et LE BOURVA. J. (dir.), *L'université de Rennes 1. La volonté de progresser, d'innover, d'entreprendre*, Rennes, université de Rennes 1, 2001, 110 p.
- DENÉCHÈRE Y. et MATZ J.-M. (dir.), *Histoire de l'université d'Angers du Moyen Âge à nos jours*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2012, 328 p.
- DENIS M. (dir.), *Entre fidélité et modernité. L'université Rennes 2 Haute Bretagne*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 1995, 244 p.
- EMPTOZ G. (dir.), *Histoire de l'université de Nantes*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2002, 352 p.
- LE COUÉDIC D., *Genèse d'une université volontairel Pa vez arru ar Skol-Veur d'an oad a dregont vloaz*, Brest, UBO, 2001, 10 p.
- MORO B., *L'organisation territoriale de la recherche publique en Bretagne : une approche systémique*; thèse de doctorat en géographie et aménagement de l'espace, université Rennes 2 (dir. : G. BAUELLE), 2006, 390 p.
- MOULE C., SAINCLIVIER M. et THIVEND P. (dir.), *L'École nationale supérieure agronomique de Rennes. Un siècle d'histoire 1896-1996*, Rennes, École nationale supérieure agronomique, 1998, 396 p.
- SÉCHET R. (dir.), *Université droit de cité*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 1994, 450 p.

4. Citons à titre indicatif (cf. *infra* bibliographie globale) :

- FILÂTRE D. et GROSSETTI M., *Actes du colloque du Resup. Les figures territoriales de l'université*, édition électronique CD Rom, 2004, RESUP-CERTOP.
- GROSSETTI M., *Science, industrie et territoire*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, coll. « Sociologiques », 1995, 309 p.

5. MESPOULET M. (dir.), *Université et territoires*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2012, 202 p.

Ce projet de recherche ambitieux était néanmoins ciblé : parmi les multiples angles d'attaque possibles d'un si vaste chantier, plutôt qu'une entrée par l'évolution interne des établissements et leurs dimensions sociales et culturelles, a été privilégiée une approche « structurelle » visant la construction du dispositif d'ESR dans l'espace régional. Cela impliquait une analyse détaillée du développement dans le temps et l'espace des diverses structures de l'ESR (facultés, universités, collèges universitaires, antennes, IUT, lycées avec BTS et classes préparatoires, écoles, centres ou organismes de recherche), de leur diversification thématique et de leurs spécialisations, ainsi que de leur déploiement spatial à diverses échelles. Et cette approche impliquait une analyse de la capacité – ou non – des acteurs à constituer un « système » d'ESR cohérent, à une – ou des – échelle(s) pertinente(s).

L'objectif premier était de dégager les traits majeurs et les spécificités éventuelles de ce processus de développement de l'ESR en Bretagne, dans ses rythmes et ses phasages, et dans les caractères de son rapport aux territoires. Il s'agissait aussi d'en proposer des facteurs d'explication, dans l'articulation entre les facteurs – démographiques, économiques, culturels (« le désir d'école ») – qui en constituent les moteurs profonds, et les jeux d'acteurs multiples (académiques, politiques, économiques) qui se combinaient à différentes échelles pour en déterminer les déclinaisons variées, du niveau académique ou régional à celui d'un site urbain.

Reconnu et financé par la Maison des sciences de l'Homme en Bretagne en 2012, et soutenu par des collectivités territoriales intéressées par cette thématique (Région Bretagne, Rennes métropole), le projet HESRIB s'est mis en œuvre depuis 2012, avec un appel à manifestation d'intérêt adressé aux chercheurs des équipes de sciences sociales de l'Ouest, la réalisation d'une enquête orale auprès d'un large panel d'acteurs-clés ayant contribué à ce développement (avec constitution d'une banque numérisée d'une centaine d'entretiens enregistrés, accessibles aux chercheurs), et la tenue de trois journées d'études en 2012-2013 à Rennes et Brest, pour déboucher sur un colloque organisé à Rennes les 18-19 juin 2015, dont les interventions et communications, reprises et enrichies par leurs auteurs, constituent le contenu essentiel de cet ouvrage.

## Les axes de la problématique et les apports de la recherche

### *Les rythmes du développement de l'ESR en Bretagne et les spécificités de son déploiement territorial*

Le développement de l'ESR en Bretagne s'est opéré en plusieurs temps majeurs – des années 1960 aux années 1990 – à travers un déploiement territorial précoce et très poussé des formations supérieures, débouchant sur une carte universitaire caractérisée par un dispositif « réparti », dont les travaux présentés dans cet ouvrage s'efforcent d'analyser la genèse et les modalités concrètes de réalisation.

Cela passe d'abord par le repérage des rythmes des poussées des flux étudiants (Pascale Mériot) qui en constituent le moteur, et par la caractérisation des réponses globales qui ont pu y être apportées, c'est-à-dire des politiques d'accueil mises en œuvre au niveau régional, par une déclinaison spécifique des politiques nationales par les décideurs « en région », les recteurs et leurs partenaires « territoriaux ».

Ces réponses se sont différenciées selon plusieurs séquences successives. D'abord dans les années 1960 (André Lespagnol), on observe, au-delà de la « décentralisation universitaire » lancée par Gaston Berger, qui permet l'autonomisation de l'académie de Nantes dès 1962 et l'émergence rapide du pôle brestois (cf. *infra* Repères chronologiques), une phase précoce de dissémination des formations de premiers cycles – généraux et technologiques (IUT) – vers les villes moyennes, encouragée et pilotée par le recteur Henri Le Moal en symbiose avec les acteurs territoriaux, faisant émerger un dispositif « réparti » de formations supérieures dès les années 1970-1975. Ensuite, dans les années 1980 (Marcel André), s'impose le primat des réponses « internes » au système scolaire – des créations de brevets de technicien supérieur (BTS) en lycées, géographiquement réparties – apportées par le recteur André Legrand grâce à des pouvoirs déconcentrés accrus, pour faire face aux problèmes aigus d'accueil que suscite le démarrage de la seconde grande phase de massification des flux étudiants. Enfin, dans les années 1990 (Yves Morvan), dans le contexte d'une nouvelle impulsion nationale ambitieuse et globale qu'expriment la démarche et le plan U 2000, s'esquisse un nouveau partenariat entre l'État (principalement, le recteur) et la Région, avec la relance coordonnée d'une politique de développement incluant un déploiement territorial raisonné, hiérarchisé et structuré, non sans débats entre les acteurs.

Cette compréhension du processus d'essaimage est approfondie par une analyse fine de la déclinaison de ces réponses différenciées selon les villes moyennes, en fonction de jeux d'acteurs complexes, tant académiques (Daniel Gadbin sur la stratégie territoriale de la faculté de droit de Rennes) que politiques ou économiques. Ces réponses ont débouché sur des résultats contrastés, que nous révèlent les études de cas rassemblées dans l'ouvrage, du demi-échec de Saint-Brieuc (Patrick Harismendy) au succès relatif de Quimper (Jean-Luc Le Cam), et à l'émergence d'une nouvelle université grâce à l'alliance réalisée par-delà les rivalités entre Lorient et Vannes (Lysiane Métayer-Noël).

Ce processus de déploiement territorial n'a évidemment pas été sans conséquences pour le site métropolitain rennais, qui connaît certes une forte expansion, mais au prix de son éclatement physique en plusieurs campus, après l'échec du projet « utopique » de campus unique formulé en 1945 (Matthieu Leprince), et surtout avec l'éclatement institutionnel de l'université de Rennes en 1969, suite à la mise en œuvre de la loi Faure dans le contexte breton (André Lespagnol), avec ses incidences sur la cohérence et la visibilité du site rennais, mais aussi sur le pilotage global du système régional d'ESR.

*Une diversification sectorielle des formations  
et des structures d'enseignement supérieur (les écoles) a accompagné  
ce processus de développement et constitue un second axe d'analyse*

La diversification des filières a permis à la fois de satisfaire des besoins de formation spécifiques et de répondre à ces problématiques d'accueil, comme le montrent deux exemples significatifs. Ainsi la filière pluridisciplinaire « administration économique et sociale » (AES), initiée sur le site brestois et développée simultanément par les deux universités rennaises (Céline Dumoulin et Alexandra Filhon), de manière plus complémentaire que concurrente, a permis l'accueil de nouveaux publics, en contribuant aussi à l'essaimage vers des villes moyennes. Tel est également le cas de la filière « sciences et techniques des activités physiques et sportives » (STAPS), greffée tardivement et non sans difficulté sur le tissu universitaire (Julien Fuchs *et al.*), avec son déploiement territorial vers le site brestois sous la pression des flux étudiants en lien avec la fin du *numerus clausus*, et le parachèvement de son « universitarisation », avec la création du département sports à l'École normale supérieure (ENS) Rennes sur le campus de Ker Lann en périphérie de Rennes.

Cette diversification s'est aussi concrétisée, avec une dimension structurelle spécifique, hors université, par la floraison spectaculaire des écoles d'ingénieurs (mais pas seulement : l'ENSP, l'IEP<sup>6</sup>, et l'ENS à Rennes, mais aussi les deux ESC<sup>7</sup>, de Brest puis de Rennes), qui s'est opérée en deux phases principales, dans les années 1960 puis les années 1990. Ces créations *ex-nihilo* et les « délocalisations » d'établissements parisiens ont pu répondre à des besoins de qualification réclamés par les milieux économiques et à de grands choix de l'État comme celui de la « vocation électronique » de la Bretagne (Philippe Dupuis et Jean-Yves Merrien) affichée dès les années 1960 avec des créations significatives (ENIB, INSA, SUPELEC et ENSTB<sup>8</sup>). Elles se sont multipliées dans les années 1990, dans un contexte de besoins affichés d'ingénieurs et de déconcentration des emplois publics, débouchant sur la création de nouveaux campus (Ker Lann en périphérie de Rennes – Alain Charraud) et sur l'implantation ou la délocalisation d'écoles comme l'École nationale de la statistique et de l'analyse de l'information (ENSAI) ou l'ENS (Florent Le Bot), à travers des stratégies d'acteurs (dont de nouveaux venus – le conseil général d'Ille-et-Vilaine, l'enseignement supérieur catholique) dans un contexte de concurrences urbaines aigües.

6. ENSP : École nationale de santé publique (aujourd'hui EHESP : École des hautes études en santé publique) ; IEP : Institut d'études politiques.

7. Écoles supérieures de commerce.

8. ENIB : École nationale d'ingénieurs de Brest ; INSA : Institut national des sciences appliquées ; SUPELEC : École supérieure d'électricité ; ENSTB : École nationale supérieure des télécommunications de Bretagne (Télécom Bretagne aujourd'hui).

### *L'essor de la recherche en Bretagne : spécialisations thématiques, retard et rattrapage*

Le développement de la recherche, à partir d'une situation de retard évident par rapport à l'Île-de-France et la moitié sud-est de la France, a accompagné le développement des universités et des écoles, ne serait-ce qu'en raison des créations de postes d'enseignants-chercheurs qu'il induisait. Mais un réel rattrapage impliquait un effort spécifique plus volontariste, dont quelques aspects ont été explorés, simples jalons dans un vaste chantier encore à approfondir. Ce développement impliquait, comme en d'autres sites (Grenoble ou Toulouse par exemple), le choix, soutenu par l'État, de grandes spécialisations thématiques. Déjà évoqué pour la « vocation électronique » (Dupuis-Merrien) avec la création précoce de centres de recherche (CNET, CCETT, CELAR<sup>9</sup>), l'ouvrage s'attache ainsi à analyser la genèse – laborieuse – des sciences de la mer en Bretagne dans les années 1960, entre l'héritage des stations marines d'origine parisienne et de l'ISTPM<sup>10</sup> (Gilles Chatry), la tentative – avortée mais instructive – de création d'un Institut de la mer au sein de l'université de Rennes (André Lespagnol), et la création par l'État, dans un contexte géopolitique et géoéconomique spécifique, d'un organisme dédié, le CNEXO<sup>11</sup>, avec l'implantation à Brest de son premier centre (Hervé Ferrière et Sylvain Laubé).

Cet essor de la recherche s'est concrétisé aussi, mais de manière plus discrète, par des créations ou implantations dans des villes moyennes de structures de recherche plus modestes et liées au tissu économique local, à l'initiative d'acteurs divers (IUT<sup>12</sup>, branches professionnelles, politiques) comme l'explore une étude de cas sur les sites de Quimper et Fougères (Josselin Tallec). Plus globalement (Guy Baudelle et Bertrand Moro) a été posée la question du poids relatif de la recherche bretonne, avec un essai de mesure de son éventuel « retard » jusqu'en 1990 (Livre blanc de la recherche), compte tenu de l'implantation très inégale des organismes (notamment du CNRS<sup>13</sup>). C'est également l'impact des politiques de déconcentration – « relocalisation » des équipes et emplois de recherche, impulsées par l'État dans les années 1990, qui est analysée : elle visait à réduire les déséquilibres régionaux observés, mais l'efficacité de cette politique « volontariste » est demeurée incertaine.

### *Une recomposition en chantier permanent*

Le développement incontestable de l'ESR en Bretagne pendant un demi-siècle s'est traduit par la mise en place d'un dispositif spatialement « réparti »

9. CNET : Centre national d'études des télécommunications ; CCETT : Centre commun d'études de télévision et télécommunications ; CELAR : Centre d'électronique de l'armement (aujourd'hui direction générale de l'Armement – DGA maîtrise de l'information).

10. ISTPM : Institut scientifique et technique des pêches maritimes.

11. CNEXO : Centre national pour l'exploitation des océans.

12. IUT : Institut universitaire de technologie.

13. CNRS : Centre national de recherche scientifique.

entre 10 sites dotés d'implantations universitaires (parmi plus de 50 sites avec des formations post-bac), et éclaté entre de multiples centres de décisions – 4 universités (plus Paris 6 à Roscoff), plus de 20 écoles sous tutelles diverses, 8 organismes de recherche – alors que diminue depuis 1969 la capacité de pilotage de l'« État en région ».

Cette situation d'émiettement structurel a suscité par réaction l'expérimentation précoce de formes variées de recomposition. Cette tendance s'est manifestée d'abord dans le domaine de la recherche avec des tentatives diverses de « mise en réseau » des acteurs et des structures (UMR multisites, GIS<sup>14</sup> thématiques à base régionale ou inter-régionale, voir Baudelle et Moro). Mais cet émiettement a conduit aussi depuis le début des années 1990 à des tentatives de recomposition globale du dispositif d'ESR, qu'elles fussent d'initiative locale ou régionale (association Université de Bretagne, RUOA<sup>15</sup>) ou en réponse à des impulsions nationales fortes (pôles européens, RTRA, PRES, IDEX, COMUE<sup>16</sup>).

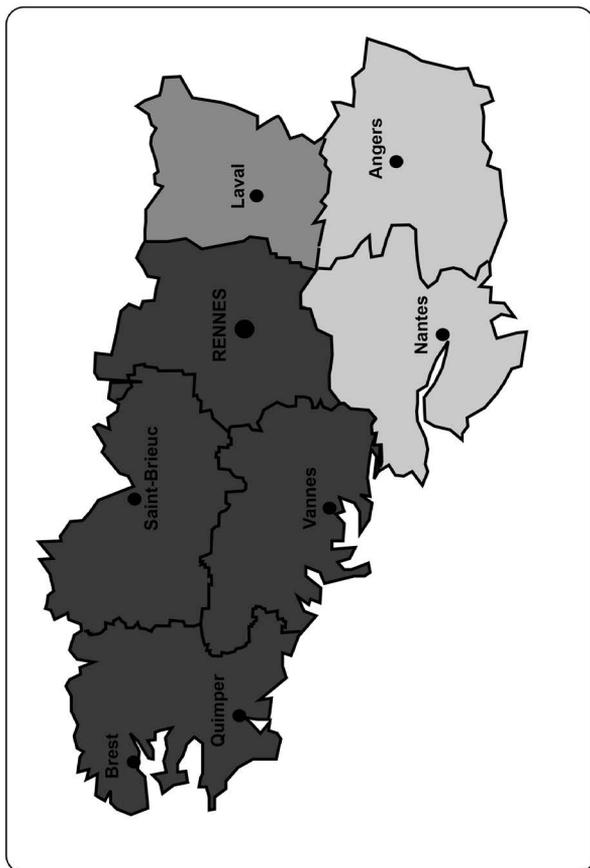
Ces tentatives multiples, parfois concurrentes, à des échelles variées, ont eu des résultats mitigés ou éphémères (Catherine Soldano), pour des raisons qui ne sont pas seulement universitaires. Cela renvoie aussi (Daniel Le Couédic) à l'imbrication entre cette structuration universitaire et les problèmes de concurrence entre métropoles et de reconfiguration de la carte des Régions dans ce Grand Ouest compliqué, d'autant plus rétif aux prescriptions et aux modèles d'organisation proposés à l'échelle nationale qu'ils ne correspondent pas nécessairement à ses spécificités géographiques et historiques.

14. UMR : Unité mixte de recherche; GIS : Groupement d'intérêt scientifique.

15. RUOA : Réseau des universités de l'Ouest Atlantique.

16. RTRA : Réseau thématique de recherche avancée; PRES : Pôle de recherche et d'enseignement supérieur; IDEX : Initiative d'excellence; COMUE : communautés d'universités et établissements.

Carte 1 : L'évolution du périmètre territorial de l'académie de Rennes (1945-1972).



- RENNES** ● Ville siège de l'académie
  - Angers** ● Autre ville de l'académie
  - limites départementales
- 
- Territoire de l'académie de Rennes :**
  - actuel (depuis 1972)
  - département rétiré de l'académie en 1972
  - départements retirés de l'académie en 1962